

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enquête sur la vaccination contre la Covid-19 dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile : des résultats qui attestent d'une très forte adhésion !

- Des particuliers employeurs et des salariés globalement très favorables à la vaccination contre la Covid-19
- Fin juillet, 8 particuliers employeurs sur 10 et 7 salariés sur 10 étaient totalement vaccinés
- Les particuliers employeurs les plus fragiles sont les plus favorables à la vaccination
- Large adhésion vaccinale parmi les salariés du particulier employeur et les assistants maternels
- Seuls 12 % des répondants déclarent ne pas avoir l'intention de se faire vacciner

Paris, le 21 septembre 2021 – Au mois de juillet dernier, les partenaires sociaux du secteur s'étaient engagés à inciter fortement les salariés et les particuliers employeurs concernés à se faire vacciner au plus vite. Afin d'évaluer le poids des personnes vaccinées dans le secteur, l'Observatoire des emplois de la famille a mené une enquête inédite du 23 au 28 juillet 2021 auprès de 1 211 particuliers employeurs et 551 salariés à domicile et assistants maternels. Cette enquête a permis d'identifier les profils types de particuliers employeurs et de salariés favorables à la vaccination, et a contrario, défavorables.

Les résultats de cette étude attestent d'une très forte adhésion des particuliers employeurs et des salariés à la vaccination contre la Covid-19 :

- Entre le 23 et le 28 juillet 2021, **80 % des particuliers employeurs interrogés déclaraient être totalement vaccinés, 5 % l'étaient partiellement et 4 % avaient l'intention de le faire.** Le nombre important de personnes âgées parmi les particuliers employeurs explique pour une large part ce taux important de vaccination.
- **Du côté des salariés, 7 sur 10 étaient totalement vaccinés, 9 % l'étaient partiellement et 5 % avaient l'intention de le faire.**
- **Parmi les 89 % de particuliers employeurs favorables à la vaccination, ce sont les plus âgés (96 % des 65 ans et plus), les retraités ou ceux sans activité professionnelle (96 %), et les catégories socio-professionnelles cadres et professions intermédiaires (88 %) qui se déclarent les plus enclins à la vaccination.** A l'inverse, les particuliers employeurs les plus jeunes (74 % des moins de 35 ans) et les catégories socio-professionnelles employés ou ouvriers (71 %) se déclarent moins fréquemment favorables à la vaccination. Ces disparités sont également observées dans l'ensemble de la population française¹.

¹ Cf. enquête Coviprev, Santé publique France.

- **Fin juillet, 86 % des employés familiaux, 84 % des assistants maternels et 81 % des assistants de vie se déclaraient favorables à la vaccination contre la Covid-19. Les salariés de plus de 50 ans sont les plus enclins à la vaccination. A l'inverse, seuls 50 % des salariés âgés de moins de 35 ans y sont favorables².**

Comme observé au sein de la population générale et parmi les particuliers employeurs, le caractère urbain du lieu de vie et la situation géographique, plutôt dans le Nord-Ouest, sont des marqueurs favorisant l'adhésion vaccinale.

Le refus de se faire vacciner contre la Covid-19 est plus fréquent parmi les salariés : 16 % d'entre eux indiquent ne pas avoir l'intention de se faire vacciner, contre 11 % des particuliers employeurs interrogés. Les motifs invoqués sont notamment : le manque de confiance dans les vaccins contre la Covid-19 (72 % des cas - manque de recul, d'information sur le vaccin, peur des effets indésirables), leur inefficacité présumée, et l'opposition à tous types de vaccins.

Pour Marie Béatrice LEVAUX, Présidente de la FEPEM : « *Les résultats de cette enquête montrent que l'incitation à la vaccination lancée en juillet dernier par les partenaires sociaux du secteur a pleinement été entendue. Par ce fort taux d'adhésion à la vaccination, le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile s'illustre comme un secteur responsable et citoyen.* »

Pour Stéphane FUSTEC, Vice-président du CNPDS : « *Avec le fort déploiement de la vaccination dans notre secteur, une sortie de crise s'amorce qui va permettre un retour à une vie normale. C'était une attente très forte puisque les personnes à domicile sont souvent fragiles. Cette étude prouve, s'il en était besoin, que les salariés sont des acteurs majeurs de la prévention auprès de leurs employeurs vulnérables.* »

Méthodologie

L'enquête a été réalisée par l'Observatoire des emplois de la famille, avec l'appui du Réseau Particulier Emploi. Elle repose sur un questionnaire administré en ligne auprès de particuliers employeurs et de salariés exerçant une activité au domicile de particuliers employeurs ou à leur propre domicile dans le cas des assistants maternels.

1 211 réponses de particuliers employeurs et 551 réponses de salariés ont été recueillies entre les 23 et 28 juillet 2021.

² L'ouverture à la vaccination pour les moins de 50 ans a été instaurée mi-juin 2021



CONTACTS PRESSE :

- **Fédération des Services C. F. D. T. :**

Aurélié FLISAR - 06 34 48 59 03

- **Fédération C.G.T du commerce, des Services et de la distribution :**

Stéphane FUSTEC - 06 13 61 28 86

- **Confédération des syndicats d'assistants familiaux et d'assistants maternels CSAFAM :**

Nathalie DIORE - 06 28 18 21 89

- **Force Ouvrière F. G. T. A. / F. O. :**

Véronique DELAITRE - 06 72 80 22 92

- **Syndicat Professionnel des Assistants Maternels et Assistants Familiaux S.P.A.M.A.F. :**

Lydia LOISEL - 06 13 23 18 69

- **Union Nationale des Syndicats Autonomes - UNSA FESSAD :**

Liliane DELTON - 06 10 40 12 46

- **FEPEM :**

Jean-Christophe GOUX - 06 11 73 41 02